

## Fiche n°2 - Journées d'accueil et prérentrée

Les fonctionnaires stagiaires du second degré nouvellement nommés, en prolongation ou renouvellement de stage, ainsi que les personnels titulaires en reconversion professionnelle, en année probatoire de pré-détachement et les étudiants contractuels alternants, sont invités à participer aux journées d'accueil.

Ces journées d'accueil seront organisées sous une forme hybride du 28 au 30 août 2023.

Les journées en présentiel se dérouleront **les 29 et 30 août 2023 à l'INSPE d'Aquitaine, à Mérignac**. Les fonctionnaires stagiaires et assimilés seront invités par ailleurs à suivre un parcours en distanciel.

Ces journées sont destinées à préparer l'entrée dans le métier et dans la formation : entrée dans l'établissement, entrée dans la classe, entrée dans les apprentissages et dans l'appropriation des missions.

Des précisions importantes sur le déroulement de ces journées (modalités, horaires, lieux, etc.) seront disponibles sur le site internet de l'Ecole Académique de la Formation Continue, ainsi que sur le site internet de l'INSPE. Il appartiendra aux stagiaires et titulaires concernés d'en prendre impérativement connaissance aux adresses suivantes :

<https://www.ac-bordeaux.fr/journees-d-accueil-des-fonctionnaires-stagiaires-124124> et  
<https://www.inspe-bordeaux.fr/>

Les fonctionnaires stagiaires, ainsi que les personnels titulaires en reconversion professionnelle en année probatoire de pré-détachement, et les étudiants contractuels alternants, effectueront leur pré-rentrée **le 31 août 2023** dans leur établissement de stage.